

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 30 juin 2016

**Rapporteur :
Monsieur André
GUENEGAN**

N° 10

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :

- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 07/07/2016
- la transmission au contrôle de légalité le : 06/07/2016 (accusé de réception du 06/07/2016)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Décision modificative n°1

Les décisions modificatives viennent modifier les autorisations budgétaires initiales pour tenir compte des événements de toute nature susceptibles de survenir en cours d'année tout en respectant l'équilibre du budget.

La première décision modificative de l'année a pour particularité d'intégrer également les restes à réaliser et les résultats de l'exercice N-1.

La décision modificative, qui vous est présentée, a pour objet :

- La reprise des reports et des résultats antérieurs ;
- Le financement de dépenses supplémentaires par modification de chapitres.

La reprise des reports et des résultats antérieurs

• Budget principal

La part du résultat d'exploitation affectée en réserves (9 587 523,68 € compte 1068) permet de couvrir le besoin de financement de la section d'investissement (déficit d'investissement cumulé : 8 419 814,32 € - ligne D001), de financer l'achat de matériel informatique destiné aux scolaires (compte 2183 : +90 000 €) et de réduire l'emprunt d'équilibre de 1 077 709,36 €.

Les restes à réaliser 2015 sont repris pour les montants suivants :

Dépenses	11 585 546,51
Recettes	11 585 546,51

La part du résultat affecté en fonctionnement (+450 174 € - ligne 002) permet le financement des ajustements suivantes :

Chapitres 74 et 73	Ajustement de la fiscalité et des dotations	42 354,00
213.657361.720	Subvention complémentaire Caisse des écoles	26 000,00
213.6574.720	Subvention écoles privées /restauration scolaire 2015 (1 ^{er} trimestre 2015/2016 non réglé en 2015 à réinscrire en 2016)	58 990,00
020.6226.300	Honoraires / études financières	30 000,00
33.6574.810		42 400,00
33.6188.810	Reconduction « Échappées de Noël » en 2016	5 000,00
314.6226.810.8103	Prestations hors catalogue /Théâtre de Cornouaille (non prévues au budget primitif)	33 500,00
024.6288.810	Animation	16 130,00
12.611.520	Prestations salubrité publique	4 500,00
Chapitre 011	Frais de fonctionnement /informatique scolaire	45 000,00
213.617.720	Études/ schéma directeur informatique scolaire	30 000,00
020.6718.111	Réparation 2016 /dégâts manifestations agriculteurs 2015	47 000,00
322.6238.840	Actions projet handicap / musée des beaux-arts (affectation subvention État reçue en 2015 : 15 000 €)	15 000,00
64.6132.111	Location locaux crèche « Les Poulpiquets » (non prévue au budget primitif)	32 600,00
813.6156.520	Maintenance des vannes du Stéir	21 700,00
	Total	450 174,00

- Budget Location et camping

Le besoin de financement des restes à réaliser 2015 soit 211 298,15 € est financé par l'excédent d'investissement cumulé (811 262,97 € - ligne R001).

Le résultat de fonctionnement (+ 334 309,41 €- ligne 002) permet le financement les dépenses suivantes non prévues au budget primitif :

6541	Admissions en non valeur (prévisionnel 2016)	85 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	20 000,00
60632	Terminal de paiement pour camping municipal	1 000,00
6226	Mission assistance / concession bâtiment Radio France	5 000,00
62878	Remboursement de frais au Budget principal	223 309,41
	Total	334 309,41

La reprise d'un ancien matériel de sonorisation au Théâtre de Cornouaille permet de dégager une plus-value de 4 100 €.

Par conséquent, le budget présente un sur-équilibre en investissement de 604 064,82 €.

- Budget annexe Parkings en ouvrage

L'excédent d'investissement cumulé (56 492,05 €- ligne R001) permet le financement des restes à réaliser 2015 soit 24 329,99 €.

Le résultat de fonctionnement cumulé (+105 031,60 € - ligne R002) permet le financement de :

60628	Détecteurs incendie / Parking Théâtre de Cornouaille	8 400,00
673	Remboursement de frais au budget principal	96 631,60
	Total	105 031,60

Le budget est présenté en sur-équilibre en investissement (+ 32 162,06 €).

- Budget zones d'habitat

Le résultat de fonctionnement cumulé affecté en fonctionnement (576 460 € - ligne 002) finance les sorties de stocks en fonctionnement de terrains aménagés non réalisés en 2015 (chapitre 042).

Le déficit d'investissement cumulé (3 145 622,07 € - ligne 001) est équilibré par la sortie de stocks de terrains aménagés en investissement (chapitre 040 : 576 460 €) et par l'emprunt (compte R1641 : 2 569 162,07 €).

- Budget annexe zones d'activités

Le déficit d'investissement cumulé (1 124 687,09 € - ligne 001) est équilibré par l'emprunt (compte R1641).

II. Les dépenses financées par transferts entre chapitres

Sur le budget principal :

213.2313.64009	Travaux/installation adaptée matériel pour garderies (financés par le matériel de garderies scolaires)	1 279,00
213.2313.44022	Transfert du crédit études en travaux / école Stang Ar C'Hoat	81 200,00
823.2312.64036	Achat potelets/délimitation espaces verts Providence (financé par le crédit travaux espaces verts)	27 095,00
414.2188.14029	Sonorisation / pôle sportif de Creach Gwen (financée par le crédit travaux)	50 000,00
40.6574.710.7101	Élaboration projet jeunesse 11-16 ans (financé par le crédit honoraires du musée)	11 718,00
020.6228.130	Prestations informatiques (financées par les redevances informatiques)	1 000,00
823.6228.420	Mise en conformité panneaux aires de jeux (financée par le crédit travaux aires de jeux)	1 000,00
020.651.130	Redevance /logiciel animations numériques web (financée par les crédits communication)	1008,00

A noter également, les inscriptions nécessaires aux écritures d'ordre de reprise des subventions d'investissement au compte de résultat (chapitre 040 et 042 : 8 100 €).

Après avoir délibéré (9 abstentions ; 36 suffrages exprimés dont 36 voix pour), le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de modifier les montants, votés par chapitre au budget primitif 2016, comme ci-après annexé.